

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS
D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES
2^e cycle du primaire - 3^e année

Voici comment votre enfant sera évalué cette année.

Moyens d'évaluation

Les compétences et les connaissances seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage et d'évaluation, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Commentaires

Pour chacune des matières, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, communication mensuelle si l'enfant a un plan d'intervention, etc.

Matières évaluées

Les matières suivantes seront évaluées à toutes les étapes : français, mathématique, science et histoire/géographie. **Toutes les autres matières au programme de votre enfant seront évaluées selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.**

Compétences autres

Au cours des six années du primaire, les compétences autres devront être appréciées pour vous informer des attitudes et habiletés de votre enfant, et ce, à l'étape jugée la plus appropriée par l'enseignant titulaire.

Élève en modification des attentes de programme

Il est à noter que les informations contenues sur ce document ne s'appliquent pas aux élèves qui font des apprentissages modifiés à leurs programmes et qui sont consignées à leur plan d'intervention. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

ÉVALUATIONS

Épreuves suggérées par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

2^e cycle (3^e année) : Les épreuves **suggérées** par le CSSPO en français et en mathématique seront **facultatives, au choix des écoles** et l'administration de ces dernières s'effectuera à la fin de l'année scolaire. Les résultats seront comptabilisés à l'intérieur de la 3^e étape au même titre que les travaux ciblés. Les résultats alloués aux épreuves compteront dans le 60 % de la 3^e étape, selon le pourcentage déterminé par l'école.

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

2^e cycle (4^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère (MEQ) en français lecture et écriture seront administrées à la fin mai et en juin. Celles-ci compteront pour 20 % du résultat final de l'année.

Épreuve obligatoire CSS des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO)

2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du CSSPO en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Le résultat alloué à cette épreuve sera comptabilisé dans le 60 % de la 3^e étape.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 11 octobre 2024.

Premier bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 29 août au 15 novembre 2024. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 19 novembre 2024**. La visite des parents est prévue le **21 novembre 2024**.

Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 18 novembre au 21 février 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 25 février 2025**. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement sur rendez-vous entre le 24 au 28 février 2025.

Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 24 février au 20 juin 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 2 juillet 2025.

Disciplines du 2 ^e cycle			1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %)	3 ^e étape (60 %)	Les moyens suivants pourraient être utili- sés pour évaluer votre enfant
Français, langue d'enseignement	Lire	50 %	✓	✓	✓	Observations Manipulation Entrevue individuelle Évaluation formelle et informelle SA / SAÉ Questionnement Travaux
	Écrire	30 %	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement	20 %		✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situa- tion problème	30 %		✓	✓	SA / SAÉ Questionnement Travaux
	Utiliser un raisonne- ment mathématique	70 %	✓	✓	✓	
Anglais, langue se- conde	Communiquer orale- ment en anglais	50 %		✓	✓	Pour anglais, éducation physique et danse, voici les moyens qui seront utilisés pour exercer un jugement : observations en classe, traces écrites, évaluations informelles et formelles, entrevues.
	Comprendre des textes lus et entendus	35 %		✓	✓	
	Écrire des textes	15 %		✓	✓	
Science et technologie		100 %		✓	✓	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		100 %		✓	✓	
Éducation physique et à la santé		100 %		✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise		100 %		✓	✓	
Arts	Plastiques	100 %	✓		✓	
	Danse	100 %		✓	✓	
	Dramatique	100 %				
	Musique	100 %				
Compétences autres :	Exercer son jugement critique					
	Organiser son travail			✓	✓	
	Savoir communiquer					
	Travailler en équipe					